

Attestation

Je soussigné Cédric Libert, directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne, atteste que, dans le cadre fixé pour les BRMIE, le quota de semaines attribué pour l'année 2025-26 est de :

Mobilités hors de l'Union Européenne et du Royaume-Uni

- 26 semaines pour un départ à l'année
- 13 semaines pour un départ au semestre

Mobilités à destination du Royaume-Uni

- 13 semaines pour un départ à l'année

Mobilités au sein de l'Union Européenne

- 6 semaines pour un départ à l'année
-
- 4 semaines pour un départ au semestre

Saint-Etienne le 3 juillet 2025

